



vivre
les
cultures



Année universitaire 2020/2021

Comment candidater en 1^{ère} année de licence (tous les domaines), écoles d'architecture (tous les niveaux) ?

« Études en France »

Procédure de candidature

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/>

➤ **Renseignez-vous** sur les formations proposées en France dans le catalogue de Campus France (www.koweit.campusfrance.org).

Les 1500 formations en anglais sont répertoriées dans le catalogue « **Taught in English** » (www.koweit.campusfrance.org).

Pour vous guider dans votre projet d'études, vous pouvez demander un rendez-vous d'information et d'orientation à l'espace Campus France du Koweït via votre espace personnel « Etudes en France ».

Pour tout renseignement, une messagerie personnelle est disponible dans votre espace personnel « Etudes en France ».

L'espace Campus France du Koweït, situé à l'Institut français du Koweït (Jabriya, block 12, street 6, villa 41 - Tél. +965 22 32 30 31), est ouvert au public tous les jours, sauf les week-ends, de 10h00 à 15h30.

ATTENTION : Les candidats suivants ne sont pas concernés par la procédure « Etudes en France ». Les candidats doivent effectuer leur demande d'admission sur le portail « Parcoursup » <http://www.parcoursup.fr/>. Les candidats doivent déposer leur dossier entre janvier 2020 et mars 2020 sur le portail « Parcoursup » :

- les candidats préparant ou possédant un Baccalauréat français ou européen ;
- les ressortissants d'un pays membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen, de Suisse, de Monaco ou d'Andorre préparant ou possédant un diplôme de fin d'études secondaires étranger.

Vous êtes **étudiant koweïtien**, ou étudiant étranger non ressortissant de l'espace Schengen **résidant au Koweït**, et vous souhaitez candidater en **1^{ère} année de licence (tous les domaines), écoles d'architecture (tous les niveaux)**.

Déposez votre dossier entre le **1^{er} novembre 2019** et le **17 janvier 2020** en ligne à partir du site « Etudes en France » : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/>

1. Créez votre dossier en ligne à partir du site « Etudes en France ».

Saisissez vos informations personnelles et scannez les documents suivants :

- passeport (koweïtien) ou passeport et carte d'identité koweïtienne (copie recto-verso) pour résidents étrangers ;
- une photo récente (max. 50 Ko) ;
- CV ;
- lettres de motivation ;
- relevés de notes de Year 11+Year 12+Year 13 (système anglais), de Sophomore Year/10th Grade+Junior Year/11th Grade+Senior Year/12th Grade (systèmes américain et koweïtien) ;

- si vous avez déjà obtenu votre diplôme de fin d'études secondaires : le diplôme (*Shahadat Al Tanawiya Al Amma Al Koweitiya, Baccalauréat international, UK GCSE/IGCSE+GCE AS+GCE AL, US High School Diploma, All India Senior School Certificate Examination, Indian Certificate of Secondary Education, Iranian Certificate Concerning Graduating Secondary School+Iranian Certificate Concerning Pre-university, Pakistani Higher Secondary School Certificate*), les relevés de notes de tout le cursus après le diplôme de fin d'études secondaires et une attestation d'inscription pour l'année d'études en cours, le cas échéant ;
- si vous n'avez pas encore terminé vos études secondaires, vous devrez présenter au moment de l'inscription définitive à l'université votre diplôme original de fin d'études secondaires ;
- si vous n'êtes pas issu d'un lycée français, le DELF B2 ou le TCF-DAP est nécessaire. **Date limite de dépôt des résultats du DELF B2/TCF-DAP/TEF pour les études en France : 27 février 2020.** Veuillez contacter l'Institut français du Koweït pour connaître les dates des tests et examens de langue française. Vous pouvez passer des tests et examens de langue française dans d'autres centres agréés par le CIEP (centre international d'études pédagogiques) : <http://www.ciep.fr/delf-tout-public/coordonnees-centres-examen>

Dans « *Ajouter* » une activité = 1 cycle d'études. Chaque activité doit être justifiée par les documents que vous aurez scannés.

Compétences linguistiques : renseignez vos niveaux de français et d'anglais et scannez vos documents attestant de votre niveau linguistique.

ATTENTION :

- Tous les documents doivent être traduits en français ;
- Tous les documents doivent être scannés (format maximum pour chaque document : 300 Ko en pdf ou jpg).
- Soyez attentif aux prérequis indiqués sur les fiches descriptives des formations. Vérifiez aussi que chaque formation correspond bien à vos attentes et les certifications de langue requises pour chaque formation.

2. Postulez auprès des 286 établissements d'enseignement supérieur connectés au portail. Pour cela, utilisez le menu « *Je suis candidat* ».

Attention vous avez le droit à un certain nombre de vœux :

- 3 vœux d'universités différentes dans la même formation classés par priorité ;
- 3 vœux de formations différentes dans la même université classés par priorité ;
- 3 vœux de formations différentes dans 3 universités différentes classés par priorité ;
- 2 vœux d'écoles d'architecture classés par priorité ;

3. Enregistrez votre dossier électronique et soumettez-le en ligne.

Quand votre dossier électronique est terminé assurez-vous qu'il est complet et soumettez-le en ligne. Une fois le dossier électronique soumis, Campus France Koweït traitera votre dossier. S'il manque un élément ou un justificatif, Campus France Koweït vous enverra un message. Vous devrez alors compléter ou corriger votre dossier puis l'enregistrer à nouveau. Un dossier incomplet ou mal scanné entraînera un délai de traitement plus long.

Dès que Campus France Koweït aura validé votre dossier, vous recevrez un message vous demandant de payer les frais de dossier.

4. Payez les frais de dossier.

Payez les frais de dossier de 70 KWD par carte bancaire à la réception de l'Institut français du Koweït. Il est également possible de payer par virement bancaire.

ATTENTION : En cas de virement bancaire (relevé d'identité bancaire disponible sur la fiche « RIB »), l'étudiant devra mentionner sur le virement : son nom et prénom et son identifiant « Etudes en France » commençant par "KW" (en haut à gauche de l'écran), puis envoyer une preuve de virement (copie du bordereau de virement ou la capture d'écran de l'opération de virement) à info@institutfrancais-koweit.com

Le paiement devra être réalisé **avant l'entretien** Campus France. Ces frais couvrent le traitement de votre dossier, **il ne s'agit en aucun cas d'une garantie** pour l'obtention d'un visa. **Ils ne sont en aucun cas remboursables**, même en cas de refus de visa. Il est indispensable de vous assurer que vous n'êtes pas dispensé du règlement des frais Campus France

Koweït avant de procéder au paiement. **Veillez consulter la fiche « Cas d'exemption ».**

5. Passez l'entretien Campus France.

Dès que Campus France Koweït aura validé votre paiement, vous recevrez un message dans votre espace personnel « Etudes en France » vous demandant de prendre un rendez-vous en ligne pour l'entretien Campus France. Vous choisissez vous-même le jour et l'heure de votre rendez-vous. Si vous avez un empêchement, vous pouvez annuler votre rendez-vous. Il suffit d'annuler la convocation. Vous aurez ainsi la possibilité de prendre un nouveau rendez-vous en fonction des places disponibles.

Vous vous présenterez à cet entretien muni(e) de votre pièce d'identité, du reçu de paiement, de tous les documents originaux que vous avez scannés et de la convocation à votre entretien.

Le candidat doit se rendre en personne à l'Espace Campus France du Koweït pour passer l'entretien. L'entretien Campus France sert à authentifier les documents, vérifier vos motivations, le projet d'études, le niveau de français, etc.

ATTENTION : Vous avez maximum jusqu'au 27 février 2020 pour déposer vos résultats du DELF B2/TCF-DAP/TEF pour les études en France et passer l'entretien Campus France.

6. Réponses des établissements.

Les établissements français prendront connaissance de votre dossier directement sur le portail « Études en France ». Certains d'entre eux vous demanderont peut-être d'effectuer une démarche parallèle (concours, inscription à un entretien sur place, inscription sur une plateforme propre à l'établissement...). Soyez donc attentifs aux messages qui vous seront envoyés.

Les réponses des établissements à vos demandes arriveront directement dans votre espace personnel « Etudes en France ». **Vous pourrez confirmer votre choix définitif à la suite d'une acceptation électronique jusqu'au 7 mai 2020** en vous connectant sur votre espace personnel « Etudes en France » et en choisissant « *Je suis accepté(e) - Une acceptation électronique issue de l'application Etudes en France* ».

7. Enregistrez votre dossier électronique et soumettez-le en ligne.

Quand votre dossier électronique est terminé assurez-vous qu'il est complet et soumettez-le en ligne. Une fois le dossier électronique soumis, Campus France Koweït traitera votre dossier. S'il manque un élément ou un justificatif, Campus France Koweït vous enverra un message. Vous devrez alors compléter ou corriger votre dossier puis l'enregistrer à nouveau. Un dossier incomplet ou mal scanné entraînera un délai de traitement plus long.

Dès que Campus France Koweït aura validé votre dossier, vous pourrez **télécharger votre attestation d'admission « Études en France » qui sera exigée pour votre demande de visa.** Vous recevrez également un message vous autorisant à faire votre demande de visa.

8. Faites votre demande de visa.

Après avoir finalisé la procédure « Etudes en France », **vous devrez créer votre compte et remplir le formulaire de visa en ligne sur « France-Visas »** (site officiel des visas pour la France) <https://france-visas.gouv.fr/> et **prendre un rendez-vous en ligne sur le site de Capago** <https://fr-kw.capago.eu/booking> pour déposer votre dossier de demande de visa étudiant à Capago (centre externalisé des visas français).

Capago Arraya Shopping Centre, Tower 1, 26th Floor, Al Shuhada Street, Sharq, Kuwait City (+965) 22285785
infofrance-kw@capago.eu

9. Préparez votre arrivée en France.

ATTENTION : Si vous obtenez un visa étudiant, et selon le type de visa étudiant, veuillez consulter les démarches administratives à effectuer à votre arrivée en France sur le site [Campus France Koweït](#).

ATTENTION : la procédure « Etudes en France » ne garantit ni l'obtention d'une pré-inscription, ni la délivrance d'un visa. Les frais de dossier « Etudes en France » ne sont en aucun cas remboursables.

Calendrier pour la demande d'admission préalable (DAP) :

(Licence 1 = 3 vœux, écoles d'architecture = 2 vœux)

Début des inscriptions **1^{er} novembre 2019** et clôture des inscriptions **17 janvier 2020** sur <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/>

27 février 2020 : Date limite de passage des entretiens et de dépôt des résultats des tests de langue à l'espace Campus France du Koweït

30 avril 2020 : Réponse des établissements

7 mai 2020 : Choix définitif de l'étudiant à la suite d'une acceptation électronique

Campus France Koweït
Institut français du Koweït
Jabriya, block 1, street 6, villa 41
Kuwait
(+965) 22 32 30 31



www.koweit.campusfrance.org